



Conseil Citoyen Montplaisir, Roches-Grises, Réveillon, Hts de Narbonne, Plaisance, La Coupe.

COMPTE RENDU de la Réunion du 26/04/2017

Etaient présents :

Mme Cabirol, Mme Khadri (chargée de mission CC) Mme Alaux (Elue Référente) , Mmes Chapuis , Ferandys, , Espi, Levallois, Vignozzi, Mme Delfour Mrs Ivora, Chapuis, Louvet, Albaladejo.

Intervenant Ville de Narbonne : Mr Samuel Martinez représentant le service de la voirie.

Excusé : Mr Roche JM

Le CR du CC du 15/03/2017 Est validé.

1/ Intervention de Mme Cabirol nous informant d'une réunion de la Mairie sur le développement de la Démocratie Participative et la coordination des CC. Mme Cabirol nous fait la lecture du CR de cette réunion, ce texte est transmis aux membres du CC par Mme Khadri.

En conclusion, chaque membre du CC est appelé à réfléchir sur l'utilisation de l'enveloppe impartie au CC dans le cadre de l'amélioration de la vie de nos quartiers

D'autre part, Mme Cabirol nous fait part d'un projet pour 2018 de refonte des CC:

Nouveaux membres nommés (toujours par tirage au sort).

De plus, notre CC serait divisé en 2, à savoir :

N°7 : Montplaisir, Roches grises, Réveillon.

N°8 : Plaisance, Hts de Narbonne, La Coupe, La Nautique, Croix Sud.



Réponse Ville de Narbonne

Présentation des nouveaux dispositifs 2017/2018 mis en place par la municipalité

Appel à projet participatif 2017 -2018 pour de l'investissement :

3 maximums par CC : le 22 mai à 18h est prévu atelier de travail pour lister les projets et Aïcha Khadri (chargée de Mission) pourra accompagner le projet dans le montage et la rédaction si besoin.

Renouvellement des CC prévu 1^{er} trimestre 2018 appel en candidature dernier trimestre 2017

Création d'un huitième CC : hauts de Narbonne, la coupe, Plaisance, Croix sud, et la Nautique (quartier de nautique retiré du CC de Bourg).

2/ Mme Espi intervient sur la dangerosité de la rue St Hippolyte.

- Vitesse excessive malgré la limitation à 30 km/h.

La sortie ses véhicules de leur domicile (souvent en marche arrière) devient très dangereuse.



Réponse Ville de Narbonne

Mme Martinez signale qu'un projet de réduction de la largeur de la chaussée est en cours ce qui réduirait la vitesse des véhicules. IL est également prévu d'installer des ralentisseurs (attention aux nuisances sonores)

Ou également, la pose éventuelle de panneaux lumineux prévenant le véhicule de sa vitesse. (propose le CC)

L'installation d'une nouvelle chicane n'est pas envisagée.

- Il faudra également solutionner le problème posé par la carrosserie située en face de la crèche Domus, car un trop grand nombre de véhicules sont garés sur les côtés de la rue, empêchant ou gênant la circulation des piétons.



Réponse Ville de Narbonne

Avenue de Réveillon : Travaux de restructurations annoncés aux niveaux des giratoires (immeuble SM/épicerie) prolongement de la piste cyclable, espaces verts, bitume.

Mme Levallois fait remarquer une nouvelle fois que Réveillon est une impasse, et qu'en cas d'urgence exceptionnelle, les véhicules seront bloqués.

Mr Martinez assure qu'en cas de circonstances exceptionnelles, il y aura des solutions exceptionnelles.

Mr Louvet demande à ce que ces propos soient notés sur le CR, car cela paraît incompatible vu la configuration des lieux.

D'autre part, après ces travaux de restructuration, les travaux de signalétiques ne sont pas prévus et sûrement impossibles, vu la pente existante.

Mr ALBALADEJO pense que vers la rue des comètes, l'arrêt de bus présente un danger pour les enfants en particulier, car les automobilistes accélèrent compte-tenu de la montée.

- Solutions évoquées : Dos d'âne sur la contre allée Roches grises -Réveillon.

5/ Mr ALBALADEJO fait un point sur les investissements réalisés concernant l'éclairage Public (passage aux LED et en télégestion) dans nos quartiers. Une amélioration est constatée par les habitants et de plus cet investissement permettra une économie d'énergie notable ; l'amortissement est prévu sur 7 à 8 ans pour une durée de vie de 15 à 20 ans de ces installations.

Jour de la nuit : (période d'octobre, fêtes de la Toussaint) Sera reconduit.

Précision apportée concernant la plaque blanche posée sur chaque pylône (en hauteur) par Véolia : celle-ci est installée pour contrôler les consommations d'eaux et sont là pour signaler tous incidents et anomalies.

6/ Concernant les arrêts de bus sur la Nationale (gendarmerie), il faut noter la dangerosité des lieux ; des éclairages publics sont demandés au niveau des 2 arrêts existants (Grand Narbonne).

Mr Martinez : Pas de travaux d'éclairage à ce jour car ceux-ci ne sont nécessaires que sur les périodes hivernales (coût des travaux par pylône =3000 à 4000 euros)

7/ Deux points seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion :

- Problème de circulation rue des Systes
- Fête des voisins



Réponse Ville de Narbonne

Pour des raisons de Sécurité et suite au Plan Vigipirate les manifestations nécessitant un blocage par un arrêté municipal de la chaussée sera refusé.

Pour ne pas annuler la fête des voisins la ville via le service Vie des quartiers propose aux habitants organisateurs de se rassembler au château de Montplaisir coté mairie annexe.

8/ Fibre optique



Réponse Ville de Narbonne

Une information concernant la fibre optique est apportée : échéancier des travaux entre Juillet et Octobre : afin de déterminer l'opérateur, aller sur le site de ce dernier.

Additifs : impasse Chabali quartier de réveillon construction d'une villa et apparait deux constructions au lieu d'une seule, Mme Ferandys informe Mme Alaux sur le non-respect l'autorisation et le mécontentement grandissant des habitants et cette situation est très déliquescence, Mme ALAUX élue a la ville transmettra ce point auprès des services compétents.

Fin de la séance à 20h

**Date de la prochaine réunion le 28 juin 2017 à
18h30**

**Le secrétaire
Mme Vignozzi Monique**